

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2019-05

REUNION DU 17 DECEMBRE 2019

**OBJET : BATIMENTS COMMUNAUX, TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS :
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX, PROGRAMME 2020.**

Le Conseil Municipal, pour maîtriser les charges énergétiques, a décidé de procéder au remplacement des volets et porte des bâtiments de la mairie.

Le Conseil Municipal a approuvé l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement suivant :

Coût total HT :	23 775,57 euros
TVA :	4 755,11 euros
Coût TTC :	28 530,68 euros
Dotation d'Équipement des Territoires ruraux : 30 % du HT :	7 132,67 euros
Fonds propres :	21 398,01 euros

**OBJET : VOIRIE COMMUNALE 2020, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS
D'INTERVENTION COMMUNAL, PROGRAMMATION 2020.**

Après un état des lieux de la voirie communale établi par l'Agence Départementale d'Ingénierie des Territoires, ADIT 63, le Conseil Municipal a approuvé l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement suivant :

Coût total HT :	230 813,00 euros
TVA 20,00% :	46 162,60 euros
Coût TTC :	276 975,60 euros
Subvention Conseil Général : 21,40 % du HT :	49 394,00 euros
Fonds propres :	227 581,60 euros

OBJET : FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, PART COMMUNALE, POUR 2020.

Le Conseil Municipal a décidé de fixer, pour l'année 2020, à 0,75 € hors TVA par m³ consommé et à 60 € hors TVA par abonnement, le montant de la surtaxe d'assainissement à facturer pour le compte de la commune.

Cette surtaxe ne concerne que les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif.

OBJET : MOTION POUR LA PERENNITE D'UN SERVICE FINANCIER DE PROXIMITE, CONTRE LE PROJET DE REORGANISATION DES FINANCES PUBLIQUES.

Le Conseil municipal a adopté la motion suivante qui est adressée à Monsieur le Préfet de Région et à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques.

Les collectivités locales du Puy-de-Dôme ont été alertées d'un projet de fermeture massive des services des impôts des particuliers et des entreprises ainsi que des trésoreries locales, véritables services publics de proximité.

- Considérant que les communes ne peuvent être privées de véritables services publics de proximité, en particulier comptables et fiscaux,
- Considérant qu'il est indispensable de maintenir les trésoreries tant pour les communes (surtout en milieu rural), que pour les usagers, au nom du respect du principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire,
- Considérant que les collectivités souhaitent le maintien d'un comptable de proximité, doté d'un réel pouvoir de décision et de moyens matériels et humains lui permettant d'accomplir sa tâche et refusent de dépendre d'un service comptable éloigné qui gèrera plusieurs centaines de collectivités et ne pourra faire que du traitement de masse,
- Considérant que la disparition de services publics conduirait inéluctablement à la poursuite de la désertification des communes rurales, alors même que nos populations ont besoin de cohésion sociale et territoriale,

Au moment où les collectivités mettent en œuvre des politiques de développement durable et veillent à préserver l'utilisation des deniers publics, la fermeture des trésoreries imposerait aux usagers et au personnel administratif de l'État et des collectivités de multiplier les déplacements très éloignés de la commune, ce qui n'apporterait ni la proximité, ni la réactivité nécessaire au suivi budgétaire au quotidien.

Ce choix de restructuration, au nom de la rationalisation budgétaire, ne faciliterait ni la tâche des régisseurs de recettes, ni celle des administrés, notamment des personnes âgées, dans la résolution des formalités juridiques et comptables auxquelles ils sont assujettis.

La Commune de Bort l'Étang déplore cette politique d'allègement des effectifs du service public et le transfert de charges aux communes aux ressources contraintes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est opposé à ce projet de restructuration et demande instamment par la présente motion, de ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture des services des impôts et des trésoreries, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas de renforcer la fracture territoriale et numérique.

Le Conseil Municipal communique

CATASTROPHES NATURELLES

Afin d'être en mesure, le cas échéant, de solliciter les services de l'État pour demander la reconnaissance de la commune en état de catastrophe naturelle, la municipalité demande aux habitants dont les biens ont subi des dégâts liés à la sécheresse (phénomènes de dilatation/contraction des argiles) de se manifester.

Prendre contact avec le secrétariat de mairie au 04 73 68 30 76.



EN MARS PROCHAIN, CE SONT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES...

Depuis la mise en place du Registre Électoral Unique, il y a eu quelques changements :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, il sera donc possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020, à 19 heures.

Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale en ligne. Il peut ainsi vérifier s'il est bien inscrit et connaître son bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/servicesenligne-et-formulaires/IDE>

L'inscription en ligne s'est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation peut s'inscrire directement sur internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Le recensement de la population aura lieu
du 16 janvier au 15 février 2020.**



Mélodie POMMIER et **Tatiana GUILLAUME** ont été recrutées pour cette mission, elles seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire.

Les agents recenseurs peuvent vous aider à compléter les questionnaires mais ne sont pas autorisés à les remplir à votre place. Ils les récupéreront lorsque ceux-ci seront remplis. Vous pouvez aussi les retourner directement à la mairie.

Les agents recenseurs vous informeront également sur le "recensement en ligne" : vous avez la possibilité, si vous le désirez, de vous faire recenser par internet ; vous vous rendez sur le site dédié au recensement en ligne (ce site et les codes d'accès vous seront indiqués par votre agent recenseur), vous pouvez ainsi facilement saisir les informations demandées. Un accusé de réception vous est alors directement adressé par mail.

Pour la commune, le recensement est très important, car beaucoup de dotations de l'État, à commencer par la plus importante, la « Dotation Globale de Fonctionnement », sont calculées en fonction du nombre d'habitants.

Il est donc très important d'être le plus précis possible.

FERMETURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du **24 au 31 décembre 2019**.

Réouverture le **jeudi 2 janvier 2020**. En cas d'urgence, contacter le maire ou les adjoints.

REPAS DE NOËL DES « ANCIENS »

Le repas des « Anciens », habitants de Bort l'Étang âgés d'au moins 60 ans en 2020, aura lieu le **dimanche 5 janvier 2020 à 12 heures, à la salle polyvalente**.

Merci aux éventuels « oubliés » de bien vouloir nous pardonner et de prendre contact avec la mairie : TEL : 04 73 68 30 76



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DE CHATS ERRANTS

L'APA (Association Protectrice des Animaux du Puy de Dôme) organise une campagne de stérilisation des chats errants du **1^{er} février au 30 avril 2020**.

Les administrés peuvent informer la mairie sur la présence de chats errants. L'APA capture les chats, effectue un contrôle sanitaire, les stérilise et les relâche sur site.

Pour plus d'information contactez la mairie 04.73.68.30.76.

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER

VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ EN LIGNE



Depuis le 11 octobre 2019, la communauté de communes Entre Dore et Allier a ouvert une plateforme dédiée à l'offre commerciale sur Internet www.commerces.ccdoreallier.fr

Ce nouvel outil numérique permet aux habitants et aux nouveaux arrivants d'accéder à l'offre commerciale et artisanale de proximité ainsi qu'à celle des producteurs locaux.

On y retrouve une carte interactive, la description des commerces, les horaires d'ouverture, les moyens de paiement, les actualités... 7 catégories vous permettent d'affiner au mieux votre recherche : bar restaurant, santé, mode et beauté, décoration et maison, culture et patrimoine, alimentation, produits locaux.

Un espace est également dédié aux actions « Soutenons nos commerces » menées par la communauté de communes.



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme



Pour toutes vos questions juridiques ou techniques :

Rénovation énergétique, location ou vente de logement,
investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement,
aides financières, travaux, économies d'énergie...
dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !*
Contactez le guichet unique gratuit et indépendant
ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

À VOS AGENDAS

CINEMA

Vendredi 3 janvier 2020 – 15h00 - salle polyvalente de SAINT JEAN D'HEURS

CINE GOUTER : ARTHUR ET LA MAGIE DE NOEL

Il n'y a bien que les adultes pour penser que les bonshommes de neige restent dans le jardin en attendant sagement de fondre ! Dès que les grands ont le dos tourné, la magie de Noël opère et tout le monde part à l'aventure !

Programme de 2 courts métrages d'animation :
-CHARLIE LE BONHOMME DE NEIGE

Cette année, c'est Papa qui a décoré le sapin ! Après douze mois passés dans les cartons, c'est l'heure des retrouvailles pour toutes les décorations de Noël ! Toutes, sauf Evie : la fiancée de Charlie le Bonhomme de neige manque à l'appel. À quelle branche Papa a-t-il bien pu l'accrocher ? Vite, vite, il faut partir à sa recherche pour célébrer le mariage avant Noël !

-ARTHUR ET LES AURORES BORÉALES Il y a longtemps, Arthur le Bonhomme de neige a promis à un petit garçon que, lorsqu'il serait grand, ils découvrirait ensemble la magie des aurores boréales. Depuis, le petit garçon a bien grandi et il est temps pour Arthur de tenir sa promesse. À la tombée des premiers flocons, le bonhomme de neige et le petit garçon partent pour le Grand Nord...



Mercredi 8 janvier 2020 à 20h30 : la Belle Époque – salle polyvalente de BORT L'ETANG

Film français de Nicolas BEDOS (Romance, Drame, Comédie) avec Daniel Auteuil, Guillaume Canet, Doria Tiller sortie le 6 novembre 2019 (durée 1h 56min)

Victor, un sexagénaire désabusé, voit sa vie bouleversée le jour où Antoine, un brillant entrepreneur, lui propose une attraction d'un genre nouveau : mélangeant artifices théâtraux et reconstitution historique, cette entreprise propose à ses clients de replonger dans l'époque de leur choix. Victor choisit alors de revivre la semaine la plus marquante de sa vie : celle où, 40 ans plus tôt, il rencontra le grand amour...



**Mercredi 29 janvier 2020 à 20h30 : Joyeuse Retraite ! –
salle polyvalente de BORT L'ETANG**

Film français de Francis Bracq (comédie) avec Thierry Lhermitte, Michèle LAROQUE sortie le 20 novembre 2019 (durée 1h37)
L'heure de la retraite est enfin arrivée pour Philippe et Marilou ! Ils s'apprêtent à réaliser leur rêve : partir vivre sous le soleil du Portugal. Au revoir le travail, au revoir la famille, au revoir les emmerdes !
Ils pensaient enfin être tranquilles...
mais leur famille a d'autres projets pour eux !



**AMICALE LAÏQUE
CONCOURS DE BELOTE**

L'Amicale Laïque organise son concours de belote, en 4 parties de 12 donnes
**Samedi 4 janvier 2020 à partir de 14h00,
à la salle polyvalente.**
Un lot à chaque participant.

**AMICALE DES POMPIERS BORT L'ETANG-RAVEL
CONCOURS DE BELOTE**

**Samedi 18 janvier 2020 à 14h00
à la salle polyvalente de RAVEL**
Un lot à chaque participant - tombola



**LOTO du Conseil Intercommunal des
Parents d'Élèves (CIPE)**

**Dimanche 2 février 2020 à 14h00,
à la salle des fêtes de Sermentizon**
Buvette, gâteaux, crêpes et nombreux lots sympas pour petits et grands !

Retrouvez l'agenda des manifestations de la commune et des alentours ainsi que le programme des séances de cinéma, sur le site internet www.bortletang.fr

